

**ST JULIEN EN GENEVOIS (74)
 CONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE DES JARDINS DE L'EUROPE**

FICHE DE TRAVAUX MODIFICATIF n°10

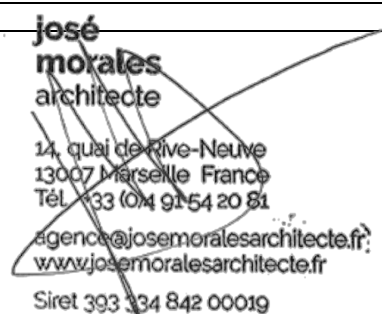
Nature des travaux modificatifs : raccordement de la commande de désenfumage du self depuis ma centrale CMSI de l'office périscolaire	Origine de la demande de modification	<input type="checkbox"/> Maître d'Ouvrage <input type="checkbox"/> Maître d'œuvre <input checked="" type="checkbox"/> Entreprise <input checked="" type="checkbox"/> Bureau Contrôle	<input type="checkbox"/> SPS <input type="checkbox"/> OPC <input type="checkbox"/> Architecte <input type="checkbox"/> Aléas
---	---------------------------------------	---	---

AVIS DE LA MAITRISE D'ŒUVRE :

Devis n°200002 : le changement de centrale CMSI et la demande du bureau de contrôle impose de raccorder le désenfumage de la salle de restaurant BAT A à la centrale CSMI qui se trouve dans le bâtiment B

DEVIS VALIDE PAR MAITRISE D'ŒUVRE POUR UNE PLUS VALUE DE 2728,33 € HT

LOT	ENTREPRISE	description des prestations modifiées	MONTANT HT	Variation en % du cumul des modifs du lot p/ marché
13	DAVID TELECOM	devis n°200002 - plus value	2 728,33 €	0,41%
				0,00%
Montant approuvé par la maîtrise d'œuvre			2 728,33 € HT	0,41%
<small>(hors frais de maîtrise d'œuvre ou avenant en prolongation de délais)</small>			soit 3 274,00 € TTC	

VISA	
Date 15/01/2020 DOCUMENTS JOINTS : 1-Devis 200002.pdf	 <p> José Morales architecte 14, quai de Rive-Neuve 13007 Marseille France Tél. 33 (0)4 91 54 20 81 agence@josemoralesarchitecte.fr www.josemoralesarchitecte.fr Siret 393 334 842 00019 </p>

Décision du maître d'ouvrage :

<input type="checkbox"/> Travaux acceptés <input type="checkbox"/> Travaux refusés <input type="checkbox"/> En attente	Travaux à présenter à la CAO : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Observations :	Maître d'ouvrage le :
--	--	-----------------------

337, route de val parc Tel : 04 50 05 52 52
74330 POISY Fax : 04 50 05 52 53
www.davidtelecom.fr Mail : contact@davidtelecom.fr

Téléphonie
Sécurité Incendie
Alarme vol - Contrôle d'Accès
Vidéo Surveillance
Câblage Informatique

DEVIS

POISY, le 07/01/2020

N° devis : 200002

Affaire suivie par : Hugo MACHADO

Adresse de Chantier :

Groupe Scolaire les Jardin de l'Europe

VILLE DE SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Monsieur THIERRY ADAM

1 Place du Général de Gaulle

74164 SAINT-JULEIN-EN-GENEVOIS

74164 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Objet : DESENFUMAGE SELF

Désignation	U	Qté	Prix unit HT	Prix total HT
Description succincte de la demande: - raccordement de la commande de désenfumage du self depuis la centrale CMSI de l'office periscolaire.				
Cette commande nécessite: - 1 câble de commande - 1 câble de report de position				
Ensemble de câble 2x1,5 ² CR1 depuis la centrale SSI jusqu'a la position du coffret HYPERION	Ens	1.00	408.55	408.55
Ensemble de câble 2p 9/10ème CR1 depuis la centrale SSI jusqu'a la position du coffret HYPERION	Ens	1.00	476.86	476.86
Incidence de tirage de câble en faux plafond indémontable	Ens	1.00	667.80	667.80
Incidence sur le SSI comprend: - 1 intervention complémentaire du fabricant - raccordement du câblage de la part de David Telecom - programmation de la zone de désenfumage du CMSI - Association de la zone de déclenchement à la zone de désenfumage. - Les essais complémentaire de la part de David Telecom	Ens	1.00	1 175.12	1 175.12
NOTA: si le cheminement prévus devient bloquant, nous ferons la demande d'ouverture de trappes complémentaire, ainsi que le devis de complément de cheminement nécessaire, à la charge du maitre d'ouvrage.				
Rappel: les raccordements depuis le coffret HYPERION vers chaque lanterneau et vers les commandes manuelle local restant à la charge de APC				

Devis N°200002

Affaire suivie par : Hugo MACHADO

Page(s) : 2

Désignation	U	Qté	Prix unit HT	Prix total HT
bon pour accord				

josé morales
architecte
14, quai de Rive-Neuve
13007 Marseille France
Tél : 33 (0)4 91 54 20 81
agence@josemoralesarchitecte.fr
www.josemoralesarchitecte.fr
Siret 393 334 842 00019

% TVA	Montant TVA	Total TTC
20.00	545.67	3 274.00

Total HT
2 728.33

CONDITIONS GENERALES :

Validité de l'offre : 3 mois

Règlement à : Les travaux peuvent faire l'objet de :

- Situations suivant l'avancement des travaux payable à 30 jours date de facturation.
- Solde DGD à réception des travaux payable à 30 jours date de facturation.

Garantie : 3 mois pour le matériel reconditionné

12 mois pièces, main d'oeuvre, déplacement pour le neuf

LE CLIENT:

(Mention "bon pour accord")

Le :

Clause de réserve de propriété :

DAVID TELECOM se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par son client, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant d'en reprendre possession. Tout acompte versé restera acquis à DAVID TELECOM à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions que DAVID TELECOM serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de son client.

SARL au capital de 40 000 € – RC Annecy 2000 B 215 – SIRET 430 346239 00014 - APE 3320 D